

Annexe 1 – Structure de la formation doctorale et grille de valorisation des activités¹

La formation doctorale classique consiste en 60 crédits, répartis selon les trois grandes catégories suivantes : i) tronc commun² (15 crédits), ii) classes avancées (15 crédits) et iii) activités de recherche (30 crédits).

Cette formation se suit le plus souvent en 1 ou 2 ans. Il est recommandé que le doctorant ait en tout cas acquis les crédits constitués par le tronc commun et les classes avancées sur une période de deux années au maximum. Au-delà, la Commission interroge le Comité d'accompagnement sur l'avancement de la formation doctorale.

Il est recommandé de parcourir le site de l'école doctorale en parallèle de la lecture de ce document (<http://www.edtgestion.hec.ulg.ac.be>), notamment pour récolter des informations sur les modalités pratiques des cours (horaires, évaluation, etc).

I. TRONC COMMUN (15 crédits)

- **Doctoral Seminar** (choix : ULg ou ULB) : 10 crédits
- Choisir 1 cours parmi :
 - **Quantitative Methodology** : 5 crédits
 - **Méthodes qualitatives** (choix : anglais ou français) : 5 crédits
 - **Epistemology and Critical Issues in Management Studies** : 5 crédits

NB : En vue de pouvoir appréhender une problématique de manière transversale et de pouvoir interagir avec d'autres chercheurs d'une même discipline adoptant éventuellement une autre méthodologie, il est possible de sélectionner à la fois les cours de méthodologies quantitative et qualitative, en valorisant alors l'un de ces deux cours dans les classes avancées.

II. CLASSES AVANCEES (15 crédits)

Il s'agit de choisir **trois cours** de spécialisation. L'ULB, l'ULg et l'UMONS proposent de tels cours dans le cadre de la formation doctorale, dans les grands domaines de la gestion. La liste des cours est consultable sur le site de l'EDT (rubrique « Advanced classes »). Un cours est valorisé 5 crédits.

¹ Ces propositions concernent spécifiquement l'École Doctorale Thématique en Sciences de Gestion ULB-ULg-UMONS et ont été approuvées par le Conseil de Faculté de la Faculté Warocqué d'Economie et de Gestion lors de sa séance du 28/04/2015. Elles sont ensuite mises à jour lors des réunions du Jury Facultaire.

² Sauf exception que la Commission du Jury Facultaire apprécie (en fonction par exemple de l'expertise du doctorant dans l'un ou l'autre domaine), il est déconseillé de dispenser un doctorant de l'un des cours du tronc commun. Ceci vaut particulièrement pour le « Doctoral Seminar », l'un des plus importants de la formation doctorale, notamment en vue d'inscrire les travaux des doctorants dans les standards en matière de recherche.

En adéquation avec leurs besoins, les doctorants peuvent aussi suivre d'autres cours que ceux repris dans la liste mentionnée ci-avant, dans n'importe quelle université, selon le même principe de valorisation (1 cours = 5 crédits) et sous les conditions suivantes :

- le cours choisi sera de niveau master au minimum ;
- le cours choisi aura un lien spécifique avec la problématique de recherche du doctorant et ne sera donc pas de nature générale (par opposition aux cours proposés dans le tronc commun), excepté lorsque le doctorant sélectionne à la fois le cours de méthodologie quantitative et celui de méthodologie qualitative.

III. ACTIVITES DE RECHERCHE (30 crédits)

Participation ou activité de spécialisation liées à la recherche (séminaires, colloques, summer school, publications, organisations de colloques, etc).

Une grille de valorisation ECTS des différentes activités scientifiques est proposée en page suivante.

Attention : **Maximum 10 crédits d'activités passives** (i.e. assister à un séminaire >> présenter un séminaire) seront crédités.

Chaque année, un accueil des nouveaux doctorants est réalisé par l'Ecole Doctorale Thématique en Sciences de Gestion ULB-ULg-UMONS, dans le courant du mois d'octobre. Cette **journée de rentrée** (« Introduction to the PhD training ») est créditée pour **2 crédits** en tant qu'activités de recherche.

En outre, il est aussi possible de valoriser dans cette rubrique, pour **5 ECTS maximum**, des activités qui fournissent des **compétences transversales** aux doctorants (ex : comment publier dans une bonne revue, comment valoriser le doctorat, comment rédiger son CV, comment développer sa capacité de présentation, etc.).

Synthèse :

Journée de rentrée	2 ECTS
Activités « passives »	Max 10 ECTS
Academic developments	Max 5 ECTS
Activités « actives »	Min 13 ECTS
TOTAL	30 ECTS

Valorisation ECTS des activités de recherche

1. Participation active à des séminaires/conférences, ...
 - Présentation d'un article à une conférence nationale ou internationale : 5 ECTS
Remarque: si un même papier est présenté plusieurs fois, il sera crédité d'1 ECTS supplémentaire par présentation
 - Présentation d'un article à un séminaire interne ou lors d'une journée de l'Ecole Doctorale : 2 ECTS
 - Discussion d'un article : 1 ECTS
2. Summer school, séjour de recherche, ...
 - Summer school avec réussite (si évaluation organisée) : 10 ECTS
 - Summer school, autre cas (notamment, si pas d'évaluation organisée) : 5 ECTS
 - Séjour de recherche plus long : 10 ECTS pour un mois
3. Valorisation des publications

La Commission se réserve le droit d'éventuellement valoriser une publication, pour un maximum de 5 ECTS (s'il s'agit d'une CNRS, 5 ECTS ; dans le cas contraire, 3 ECTS).

4. Participation passive à des séminaires, conférences,...³
 - 1 ECTS est attribué par séminaire suivi (sur remise de l'attestation de présence signée par un responsable local).
S'il s'agit d'une conférence d'au moins 1 journée : 2 ECTS.

ATTENTION : La participation passive à divers séminaires ou conférences est valorisable à concurrence de 10 crédits maximum. Au-delà des 10 ECTS octroyés, toute autre participation passive à un séminaire ou conférence n'est plus valorisée.

Evidemment, 30 crédits valorisés dans le cadre des activités de recherche est le minimum demandé aux doctorants dans le cadre de leur formation. Nous encourageons bien entendu les doctorants à dépasser ces 30 crédits, même s'ils ne sont plus "valorisés" en tant que tels dans leur programme et de saisir toutes les opportunités utiles à leur projet de recherche.

³ NB : La participation à la journée de rentrée est valorisée une seule fois 2 ECTS (cf « Introduction to the PhD training ») dans les activités de recherche.